

20250912 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/66915/lancienne-deleguee-du-gouvernement-et-lancienne-vicepresidente-de-ceuta-condamnees-pour-le-renvoi-express-de-mineurs-marocains-en-2021>

Actualités



Un jeune garçon porté par un soldat espagnol dans l'enclave espagnole de Ceuta, en mai 2021. Crédit : Reuters

L'ancienne déléguée du gouvernement et l'ancienne vice-présidente de Ceuta condamnées pour le renvoi express de mineurs

L'ancienne déléguée du gouvernement à Ceuta, Salvador Mateos, et l'ancienne vice-présidente de la ville autonome, Mabel Deu, ont été condamnées à neuf ans d'inéligibilité pour avoir renvoyé en dehors de tout cadre légal 55 mineurs marocains entrés dans l'enclave espagnole de Ceuta en mai 2021. Ils avaient été expulsés vers le Maroc trois mois après leur arrivée, dans le courant du mois d'août. Une décision "injuste et arbitraire", ont rapporté les juges.

Il était "manifestement injuste" de laisser ces enfants sans protection. La décision des juges du tribunal de Cadix (sud de l'Espagne) est sans appel. L'ancienne déléguée du gouvernement à Ceuta, Salvador Mateos, et l'ancienne vice-présidente de la ville autonome, Mabel Deu, ont été condamnées à neuf ans d'inéligibilité pour faute administrative dans le renvoi express - et sans aucune légalité - de 55 mineurs marocains en 2021, [a rapporté El País](#), jeudi 11 septembre.

L'affaire remonte à mai 2021, [lorsque près de 15 000 personnes ont franchi la frontière de l'enclave espagnole de Ceuta](#) au plus fort de la crise diplomatique entre l'Espagne et le Maroc. Parmi elles se trouvaient environ 1 200 migrants qui se disaient mineurs. Les deux femmes sont accusées d'avoir sciemment contourné les procédures légales et violé la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant pour renvoyer rapidement 55 d'entre eux vers le Maroc voisin.



L'enclave espagnole de Ceuta est frontalière du Maroc. Crédit : Google Maps

Dans leur décision, les magistrats ont reconnu les difficultés rencontrées à cette période pour gérer cet afflux inédit de migrants dans l'enclave. Il a fallu faire face à des milliers d'arrivées avec une "précarité des moyens et de ressources" tout en gérant la pression de l'opinion publique. Toutefois, soulignent les juges, les deux accusées étaient "conscientes du caractère illégal", "sans fondement juridique" du renvoi de ces mineurs au milieu du mois d'août, environ trois mois après l'arrivée des jeunes à Ceuta.

"Violation flagrante du droit des mineurs"

Cette décision d'expulsion "telle qu'elle a été exécutée, était non seulement arbitraire, mais aussi manifestement injuste". Les deux femmes n'ont pas déterminé "au préalable si certains d'entre eux se trouvaient dans une situation de vulnérabilité dans leur pays d'origine et si [leur renvoi] pouvait compromettre l'intérêt supérieur de l'enfant", indiquent les juges.



© Bernat Armangue/AP Photo/picture alliance

Un policier attend l'arrivée de migrants dans l'enclave espagnole de Ceuta, près de la frontière entre le Maroc et l'Espagne, le mercredi 19 mai 2021. Crédit : Picture alliance

"Il en a résulté une violation flagrante des droits des mineurs, qui se sont retrouvés totalement sans protection", a conclu la cour, présidée par la magistrate Rosa María de Castro Martín, également rapporteure dans cette affaire.

En revanche, le tribunal n'a pas retenu l'accusation selon laquelle le ministère de l'Intérieur avait soutenu ces expulsions. Pourtant, le jugement rapporte l'existence d'une conversation informelle - par SMS - dans laquelle la cheffe de cabinet de la vice-présidente du

gouvernement espagnol de l'époque, Carmen Calvo, avait discuté avec l'ancienne vice-présidente de Ceuta, aujourd'hui condamnée, de la nécessité "d'inventer une procédure" pour "faire plier le parquet" - chargé de veiller au respect des droits des mineurs - et accélérer les retours.



Un jeune Marocain en pleurs, équipé de bouteilles en plastique en guise de flotteurs, débarque à Ceuta en mai 2021. Crédit : Reuters

Ce n'est pas la première condamnation qui tombe dans le cadre de "la crise de Ceuta" de 2021. [La Cour suprême espagnole avait déjà confirmé en janvier 2024](#) que le renvoi de huit mineurs était illégal.

Au moins 30 morts depuis le début de l'année 2025

Ceuta est, avec la ville voisine de Melilla, une des deux enclaves espagnoles situées sur la côte nord du Maroc, les seules frontières terrestres de l'Union européenne sur le continent africain.

Des tentatives de passages - par la terre - et des traversées à la nage ont régulièrement lieu entre le Maroc et l'enclave espagnole. L'une des nuits les plus intenses cette année 2025 a eu lieu le 15 août. Ce jour-là, [plus de 300 exilés ont tenté de rejoindre Ceuta](#) en partant à la nage des côtes marocaines, ont rapporté plusieurs médias espagnols. Un trajet court mais extrêmement dangereux.

Beaucoup sous-estiment la force des courants, le froid, et les possibles collisions contre des rochers. [Depuis le début de l'année 2025, au moins 30 migrants sont morts en tentant de rejoindre Ceuta.](#)